



LES BASES THÉORIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS

Alpha Ousmane BARRY

Chercheur associé au GRELIS de l'Université de Franche-Comté (Besançon) et au GRADIP de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Introduction

La constitution d'un champ de recherche autonome dont l'objet est le "discours", s'inscrit de façon générale dans le cadre de l'évolution des sciences du langage à partir des années soixante. L'analyse de discours entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont toujours en situation de redéfinition constante, car il s'agit plus d'un mouvement scientifique qui se situe à la croisée des chemins, ayant son objet, ses cadres méthodologiques et ses notions, qu'une discipline circonscrite comme un bloc homogène. En dépit de la diversité des approches en analyse de discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet par GRAWITZ (1990 : 345) qui soutient que toutes les recherches en ce domaine «*(...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours*».

La question du discours n'est pas énoncée dans le cours de linguistique de Ferdinand de SAUSSURE qui circonscrit le domaine de la linguistique comme une étude de la langue, elle-même définie comme un "système de signes". Sa théorie repose sur une opposition langue / parole qui recoupe l'opposition société / individu. La recherche en linguistique s'oriente ainsi vers l'étude du système de la langue par opposition aux manifestations individuelles de la parole. La séparation langue / parole présuppose du coup une opposition entre ce qui est social et ce qui individuel. Par rapport à cette opposition, le discours est le tiers-exclu. La première mise en cause de l'opposition saussurienne qui réhabilite la parole apparaît en 1909 chez Charles BALLY, dans son traité de stylistique. Celui-ci expose les principes d'une linguistique de la parole qui ouvre la voie de la recherche sur la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte.



Chez GUILLAUME, on trouve la notion de l'acte de discours, qui tend à apporter plus de précisions sur la place du sujet parlant ; mais cette théorie ne dépasse pas celle de De SAUSSURE. C'est chez les formalistes russes, par contre, que se développe à partir de 1915 une recherche sur les structures narratives de la littérature orale et écrite. En 1928, on découvre, dans *La morphologie du conte russe* de PROPP, l'ambition de dépasser le principe de l'immanence pour s'intéresser aux vastes ensembles discursifs que sont les textes, afin de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique d'un texte. BENVENISTE qui effectue des recherches sur l'énonciation et la sémiologie de la langue, en partant de la philosophie analytique et en particulier de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon AUSTIN, contribue à introduire dans la linguistique française un thème nouveau, qui représente aujourd'hui ce qu'on appelle communément l'analyse de discours. Aborder cette analyse, c'est se confronter à une multitude de questions fondamentales du type :

- Qu'est ce que le discours ?
- Quelles sont les principales approches en analyse de discours ?
- Quel est l'apport de ces outils à notre travail de recherche ?

1.1. Le discours : essai d'une définition

L'instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours. On peut dans ce cas expliquer pourquoi le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L. GUESPIN, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que : *«l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne»* (1971 : 10).

Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation.

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, BENVENISTE (1966) oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exerce la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme :



l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue; "la conversion de la langue en discours"(1970 : 12-13).

Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de Benveniste semble entretenir un lien avec celle que Jean-Michel ADAM (1989) énonce de la manière suivante : "(...) *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)*".

1.2. Discours et texte

Si dans un passé récent, le terme de discours ne référerait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits. C. FUCHS (1985: 22), qui ne fait pas de distinction entre texte et discours avance la définition suivante : «*objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques)*».

Il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que "discours" dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au-delà (succession de phrases: texte) et ainsi que son contexte. Pour Michel ARRIVÉ (1986 : 233) : «*le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines*».

Le discours apparaît donc comme un prolongement de la grammaire textuelle vers une dimension transphrastique. Dans ce cas, il renvoie à d'autres notions que l'on appelle "*cohérence discursive*" ou "*cohérence textuelle*" dont l'unité d'existence résulte de l'articulation d'une pluralité de structures transphrastiques, en fonction de conditions de production particulières.

La grammaire de texte qui étudie la cohérence des énoncés a pour objet le discours considéré comme une unité totalisante. La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un souffle nouveau dans la façon d'aborder le discours. En effet, avec la prise en compte des conditions de production, le discours était désormais défini comme toute



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il le dit.

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions :

- une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;
- une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots: accuser, ordonner, demander une information, etc...); par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;
- une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

On peut déduire de ces définitions que l'analyse de discours consiste à étudier des conduites communicatives et à rendre compte des combinatoires produites par l'interaction des contraintes et des choix faits par l'énonciateur. Elle est au cœur des relations qui existent entre un comportement culturel et des discours sociaux. C'est dans ce cadre que le discours est conçu par les théoriciens de l'énonciation et de la pragmatique comme un ensemble d'énoncés considérés dans leur dimension interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont : l'énonciateur, l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation. En d'autres termes, toute communication est une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe et interne de la communication. C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire. Selon Dominique MAINGUENEAU (1989: 18) *«tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère»*.

De tout ce qui précède, on peut retenir que la notion de discours n'est donc pas stable. Ce terme englobe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable pour tous les chercheurs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques. Face



aux difficultés de circonscrire l'objet d'analyse du discours, Dominique MAINGUENEAU (1996 : 8) avance les raisons suivantes : *“Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethno-linguistique...- la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre”*.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques. Nous allons tenter de présenter dans les pages qui suivent un parcours de ce vaste champ d'investigation qu'est l'analyse du discours.

1.3. Les différentes approches en analyse de discours

1.3.1. L'approche énonciative

La tentative de dépasser la limite d'une linguistique de l'énoncé a permis aux chercheurs de faire appel au concept d'énonciation. L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique. En effet, la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue. Lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. La relation “obligée” des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui d'une autre manière articule le linguistique sur l'extralinguistique ; c'est-à-dire le discours à ses conditions de production. À l'origine de cette démarche, Émile BENVENISTE (1966, 1970) qui, dans son travail,

1- avance une définition de l'énonciation : mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation;

2- accompagne cette définition par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, c'est-à-dire selon BENVENISTE (1966: 251), des *«actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur»*.



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

Pour parler de *JE*, *TU*, *IL* et autres pronoms, l'auteur (à la suite de JAKOBSON) utilise le terme d'embrayeurs ; il entend par là que les pronoms désignant la personne branchent l'énoncé à l'instance qui l'énonce ;

a- les pronoms personnels qui désignent les "instances du procès d'énonciation (je/tu ou nous/vous) opposés à la troisième personne (il/ils) qui désigne le référent dont on parle (la non-personne) ;

b- les déterminants qui organisent le monde de l'énoncé autour de l'instance d'énonciation (mon, ton, son, ce,) ;

c- les formes temporelles dont le paradigme est partagé par BENVENISTE en deux systèmes ; les temps du discours où le point de repère qui sert à ancrer les indications temporelles est le moment d'énonciation (moment où je parle ou écris). Centré sur le présent d'énonciation, le discours peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus-que-parfait. Le temps du récit par lequel l'ancrage se fait en disjonction avec le présent d'énonciation est centré autour du passé simple. Le récit comprend : le plus-que-parfait, l'imparfait, le conditionnel, le passé antérieur et le passé simple. «*Ainsi se trouve établie une distinction entre, d'une part un plan d'énonciation qui relève du discours, et d'autre part, un plan d'énonciation historique qui caractérise le récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur*» (BENVENISTE, 1966 : 238-239).

BENVENISTE (1966) met en évidence l'existence dans le langage d'un appareil formel de l'énonciation, qui est l'instrument de passage de la langue au discours. Ainsi, dans l'idée de l'auteur, il suffirait à un analyste de porter le regard sur l'acte par lequel le discours est produit pour se rendre compte que le locuteur est le paramètre essentiel dans la mise en fonctionnement de la langue. En d'autres termes, «*Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre* » (1970 : 14).

Ainsi l'appareil formel de l'énonciation contient les éléments d'ancrage des relations intersubjectives. «*Dès qu'il(l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il plante l'autre en face de lui(...), postule un allocataire(...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif*» (1970 : 14).

Le problème théorique posé par le modèle énonciatif de BENVENISTE a permis à certains chercheurs de reformuler la notion même d'énonciation et d'affiner le paradigme des indicateurs linguistiques. Ce qui s'est traduit par un élargissement du domaine d'application de



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

l'énonciation. Chez G. KLEIBER (1986), il apparaît que «*ce n'est plus seulement le moment d'énonciation, l'endroit d'énonciation et les participants (locuteur interlocuteur) à l'énonciation qui forment le cadre déictique mais également l'objet résidant dans la situation d'énonciation*».

En effet, pour KLEIBER ces objets peuvent avoir une présence physique ou mentale, l'élargissement du cadre déictique sera donc théorisé sous la forme de ce qu'on appelle la "mémoire discursive" de l'énonciateur et les "savoirs-partagés" entre l'émetteur et le récepteur ; c'est-à-dire ce qui est déjà là et qui fait partie de savoirs culturels, de connaissances encyclopédiques ou encore une mémoire collective que partagent les protagonistes de la communication.

La répartition des temps verbaux en discours et histoire(récit) selon le théorie de BENVENISTE a fait l'objet de critiques et d'amendement de la part de plusieurs théoriciens de l'énonciation.. C'est le cas du passé composé qui fonctionne dans le discours comme dans les récits autobiographiques. André PETIT-JEAN (1987) pense que le passé composé est un temps à deux visages; il peut être employé discursivement ou historiquement.

Dans le même cadre, KERBRAT ORECCHIONI (1980) propose une autre typologie des localisateurs temporels et spatiaux. Elle introduit un classement en fonction de la référence au moment de l'énonciation (To) d'une part, et selon que ces localisateurs traduisent l'opposition simultanéité / antériorité / postériorité ou qu'ils sont indifférents à cette opposition (neutre).

Une autre thèse de BENVENISTE a été radicalement contestée, celle qui consistait à envisager la possibilité d'une énonciation "limpide" de type récit caractérisée par l'absence "d'aucune intervention du bcuteur". Or, dans la mesure où tout énoncé présuppose toujours quelqu'un qui l'énonce, il devient impossible, selon DUCROT (1972) d'admettre l'existence d'une histoire au sens de BENVENISTE, sinon comme "l'horizon mythique de certains discours". Pour DUCROT (1980, 1984), le récit relève d'une énonciation "mixte" où se manifeste un phénomène d'interférence entre deux registres, plus visibles dans le domaine de la sémantique ou de la pragmatique qui ont élargi les indicateurs linguistiques à la présence de l'émetteur et du récepteur. Même si certains aspects de la théorie de BENVENISTE ont été remis en cause, celui-ci a eu le mérite d'imprimer un nouvel élan aux recherches, en quittant le champ de la phrase pour entrer dans le discours.

A la suite de BENVENISTE, CULIOLI soutient que : *énoncer, c'est construire un espace et un temps, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles*, bref un



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

système de repérage par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps d'énonciation et à un lieu d'énonciation. Décrire l'activité d'un sujet, c'est analyser les caractéristiques de cette activité et tous les facteurs qui la contrôlent. Il y a tout d'abord les énoncés (réalisation de l'activité langagière) qui sont construits à partir d'un système de règles (grammaire), sur lesquels porte l'analyse linguistique. La construction de ces énoncés s'effectue dans le cadre d'une situation d'énonciation, entre un énonciateur et un co-énonciateur (énonciateur potentiel), par lesquels il y a transmission d'un contenu. Le sens d'un énoncé n'est donc pas définissable sans référence à une situation donnée. C'est cet ancrage dans la situation d'énonciation qui a permis à CULIOLI de dégager des valeurs référentielles (temps, mode, aspect, quantification) qui sont des constructions cognitives effectuées par le sujet.

Aux dichotomies langue / parole, performance / compétence dans la théorie de CHOMSKY, CULIOLI oppose celle de production / reconnaissance, c'est-à-dire «*la faculté universelle de produire et d'interpréter des textes par des sujets* »(1983 : 83).

Aux notions d'énonciateur et de locuteur, CULIOLI ajoute un troisième terme: l'asserteur, c'est à dire celui qui, au sens strict, asserte ou prend en charge l'orientation ou le sens de l'énoncé. Énonciateur, locuteur et asserteur sont issus du monde réel et sont à distinguer du sujet de l'énoncé (sujet grammatical). En outre, l'énonciateur est l'agent du processus évoqué, le sujet qui produit ou reconnaît une suite, dans la mesure où il construit les conditions de production et de reconnaissance. Le locuteur est celui qui parle, celui qui géographiquement ou vocalement produit.

CULIOLI fonde sa conception de relations intersubjectives en empruntant à JAKOBSON la théorie des fonctions du langage. Mais il ne prend en compte que deux fonctions : la fonction émotive (ou expressive) et la fonction conative (orientation du discours vers l'interlocuteur). La relation émetteur / récepteur se situe chez CULIOLI entre deux protagonistes engagés dans un processus. Le locuteur part d'une intention de signification claire et distincte, le travail du récepteur se situe au niveau du décodage (démêler ce qui est présupposé et ce qui est posé). Le récepteur suit les intentions de référence l'énonciateur, pour résoudre les ambiguïtés et les indéterminations inhérentes au discours. Lorsqu'un énonciateur produit un énoncé, il incite le second (co-énonciateur) à établir une relation entre l'énoncé et l'événement auquel il réfère. L'ajustement des systèmes de repérages entre énonciateurs se trouve chez CULIOLI au cœur de tout acte de langage et fonde une linguistique de l'énonciation qui se résume en ces termes : les points d'ancrage que constitue la situation d'énonciation (sujets énonciateurs, moment d'énonciation, lieu d'énonciation) sont des systèmes de repérage sur lesquels les énoncés potentiels prennent des valeurs référentielles.



Après cette présentation rapide de l'approche énonciative, nous sommes à même de dire que la problématique de l'énonciation évolue vite. Si l'on part de l'attention de BENVENISTE portée aux déictiques, à la conception de J.J. AUSTIN sur les performatifs; des notions d'implicite et de présupposition chez DUCROT, aux *subjectivèmes* dans la théorie de C. KERBRAT ORECCHIONI (1980) et enfin à la théorie de CULIOLI, la linguistique de l'énonciation a fait du chemin. Avec l'approche énonciative s'amorce une rupture entre la linguistique "immanente" qui envisageait les énoncés comme des entités abstraites et la linguistique du discours où l'étude des énoncés nécessite la prise en compte des réalités déterminées par leurs conditions contextuelles de production.

L'énonciation tend à se constituer en discipline explicative de la production du discours. En même temps que le social se réinvestit dans la parole, le sujet parlant se réinstalle au cœur des énoncés. L'analyste fait appel au concept d'énonciation présenté soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le discours avec l'interlocuteur, soit enfin comme l'attitude du sujet à l'égard de son énoncé pour observer selon quelles règles s'établissent les rapports énonciateur / énonciataire. La théorie de l'énonciation ainsi décrite dans ses grandes lignes fournit les bases théoriques nécessaires, qui vont servir de référence pour l'analyse de la relation entre les protagonistes de la communication dans le discours politique.

1.3.2. L'approche communicationnelle

Comprendre un discours, saisir l'intention qui s'y exprime, ce n'est pas seulement extraire ou reconstituer des informations pour les intégrer à ce que l'on connaît déjà. C'est plutôt identifier la fonction de cette information dans la situation de discours où elle est produite. Tout discours a des propriétés textuelles puisqu'il s'accomplit dans certaines conditions de communication. On s'aperçoit alors que tout discours dépend de circonstances de communication particulières et que chacune de ces circonstances est le produit d'un certain nombre de composantes qu'il faut inventorier. Dès lors, il est possible d'établir une relation étroite entre ces composantes et les caractéristiques des discours qui en dépendent.

1.3.2.1. Le schéma de la communication selon JAKOBSON

À l'origine de l'approche communicationnelle ou fonctionnelle se trouve la réflexion conduite par JAKOBSON (1960) sur le fonctionnement de la communication linguistique. L'hypothèse de JAKOBSON a consisté à réduire la diversité des échanges sociaux sous la forme d'un modèle de la communication construit à partir des paramètres présents dans un



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

procès de communication : l'émetteur, le destinataire, le contexte, le canal de transmission, le code linguistique et le message réalisé. À ces six composantes d'un acte de communication, JAKOBSON associe six principales fonctions.: la fonction référentielle, la fonction émotive, la fonction conative, la fonction phatique, la fonction poétique, la fonction métalinguistique.

JAKOBSON précise qu'il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une de ces fonctions. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans la différence hiérarchique entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante.

Avec la montée des travaux des pragmaticiens, des interactionnistes (GOFFMAN, GUMPERZ, HYMES, BACHMANN...), mais aussi de l'analyse de discours en France, la configuration de la situation de communication et de ses interactants a été complexifiée et élargie à une compétence idéologique, culturelle.

La thèse de JAKOBSON a été tout d'abord critiquée au niveau du "code". En effet, dans les langues naturelles, il n'y a pas toujours un ensemble de règles de correspondance stables et biunivoques entre le signifiant et le signifié. Les deux principes d'enrichissement apportés à la théorie de JAKOBSON par Catherine KERBRAT se situent au niveau des deux sphères de l'émetteur et du récepteur, auxquelles cette auteure associe aux côtés des compétences strictement linguistiques (et paralinguistiques):

- les déterminations psychologiques et psychanalytiques qui jouent un rôle important dans les opérations d'encodage / décodage ;

- les compétences culturelles (ou encyclopédiques) qui englobent l'ensemble des savoirs implicites que l'émetteur et le récepteur possèdent sur le monde et l'ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel (compétence idéologique). Ces deux types de compétences entretiennent avec la compétence linguistique des relations très étroites, pas toujours faciles à définir et dont la spécificité accentue les divergences entre les variétés des usages. Le modèle de la communication verbale proposé par C. KERBRAT accorde une place aux autres compétences sur lesquelles se greffe la compétence linguistique, ainsi qu'aux différents facteurs qui médiatisent la relation langue/parole. Cet amendement apporte des aménagements positifs qui font apparaître certaines propriétés caractéristiques de la communication verbale qui n'est pas conçue comme une "transmission de l'information", mais comme une mise en fonctionnement de savoirs et de comportements.

1.3.2.2. La compétence communicative chez HYMES



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

Conçue en termes d'aptitudes du sujet parlant à prédire et à interpréter des énoncés, la notion de "compétence" vient de la théorie *compétence/performance* de CHOMSKY. Partant de l'idée selon laquelle les aptitudes du sujet parlant ne se réduisent pas à la seule connaissance de la langue, HYMES (1982) a élaboré une théorie de la "compétence communicative", que l'on peut définir comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations spécifiques. La conception communicative de la compétence que développe HYMES s'oppose au générativisme chomskien qui est jugé maintenant restrictif. En effet, ce qui pose problème chez CHOMSKY, ce n'est pas la possibilité de produire une infinité de phrases grammaticales cohérentes, mais la possibilité d'utiliser de manière cohérente et adaptée, une infinité de phrases dans un nombre infini de situations. La maîtrise pratique de la grammaire n'est rien sans la maîtrise des conditions d'utilisation adéquate des possibilités offertes par la grammaire.

La compétence étant l'ensemble des moyens verbaux et non verbaux mis en œuvre pour assurer la réussite de la communication verbale, son acquisition nécessite non seulement la maîtrise du matériel para-verbal et non-verbal, mais aussi des règles d'appropriation contextuelle des énoncés produits. La compétence communicative inclut par exemple l'ensemble des règles conversationnelles qui régissent l'alternance des tours de parole. Il s'agit des règles ou contraintes rituelles que les interactants sont censés connaître et respecter et qui viennent s'ajouter aux contraintes linguistiques proprement dites.

Le système communicatif comprend les "*contraintes sociales*" et les "*règles linguistiques*"; c'est un dispositif complexe d'aptitudes dans lequel les savoirs linguistiques et les savoirs socioculturels constituent un tout. C'est ce qui fait de la communication langagière le résultat de l'adéquation réussie d'un ensemble de compétences.

La théorie de la compétence communicative présente deux particularités par rapport à celle de la compétence/performance chez CHOMSKY. La compétence communicative est adaptable ou modifiable sous l'effet du contexte interlocutif (au contact de celle du partenaire). Les interactants disposent nécessairement, selon HYMES, de compétences partiellement hétérogènes. C'est au cours du déroulement de la conversation que certaines disparités initiales se neutralisent, c'est-à-dire que les interactants construisent au fur et à mesure leur compétence conversationnelle, dans la mesure où les partenaires négocient et ajustent en permanence leurs conceptions respectives des normes conversationnelles. Pour HYMES, communiquer, c'est mettre en commun ce qui ne l'est pas d'emblée. En d'autres termes, ce sont les variétés des usages (hétérogénéité des répertoires marqués) qui sont en relation d'interaction : similitude des répertoires linguistiques, savoirs partagés, normes....



Chez CHOMSKY le locuteur-auditeur est idéal, il appartient à une communauté homogène, alors que HYMES (1982) insiste quant à lui sur la diversité des compétences, d'une communauté à l'autre, mais aussi à l'intérieur d'une même communauté pour un même sujet parlant. La communauté linguistique apparaît ainsi comme hétérogène. En effet, on peut observer des variations aussi bien au niveau des individus à l'intérieur d'une même communauté, qu'au niveau d'une même communauté ou d'une communauté à une autre.

1.3.3. L'approche conversationnelle

L'épanouissement de la sociolinguistique a tracé le chemin au langage considéré comme une activité d'interaction sociale. C'est de cette conception que se réclame l'analyse conversationnelle qui a vu le jour aux États-Unis. La naissance de l'analyse conversationnelle découle de la convergence de trois grands courants de recherche : l'interactionnisme symbolique, l'ethnographie de la communication et l'ethnométhodologie.

1.3.3.1. L'interactionnisme symbolique

L'interactionnisme symbolique est défini par MEAD comme l'étude des échanges individuels en tant que comportement symbolique qui résulte d'un processus social d'interaction. Ce courant né dans les années quatre-vingts est à l'origine de tout un ensemble de travaux microsociologiques qui traitent des mécanismes de l'interaction au cours desquels se construit, se négocie et se modifie la réalité sociale. Selon BACHMANN et al.(1981), cité par Rodolphe GHIGLIONE (1991 : 18) *«les événements sociaux ne sont pas considérés comme des produits extérieurs aux pratiques sociales, mais comme des procès que les acteurs accomplissent quotidiennement»*.

Il en découle que des relations d'interaction de toutes sortes s'établissent entre les hommes qui vivent leur quotidien parmi leurs semblables. Les concepts "d'interaction " et de "quotidien" conduisent la réflexion de GOFFMAN (1974) vers une analyse des conversations quotidiennes qui, selon lui, obéissent au principe du respect de la face. Ce principe est régi par un ensemble de conventions et de règles auxquelles a recours chaque locuteur, tout au long d'une interaction particulière au cours de laquelle il tente, à travers des comportements langagiers, de préserver sa face, son image sociale et aussi de protéger celle de son (ou de ses) partenaire(s). GOFFMAN (1974 : 21) conclut que : *"La face est donc un objet sacré, et il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation et un ordre rituel"*.

GOFFMAN identifie une structure des échanges conversationnels selon deux modes : les



échanges confirmatifs et les échanges réparateurs. Les échanges confirmatifs renvoient aux séquences d'ouverture et de clôture de l'interaction qui présentent une structure simple de type binaire (comme les salutations). Quant aux échanges réparateurs, ils permettent aux interlocuteurs de rétablir l'équilibre interactionnel, de poursuivre leur chemin, sinon avec la satisfaction de voir l'incident clos, du moins avec le droit d'agir comme s'il était clos et l'équilibre rituel restauré. Chaque conversation peut être décomposée selon GOFFMAN en une série de mouvements où la proposition représente l'élément initial qui provoque une réaction de l'interlocuteur. L'analyse conversationnelle de GOFFMAN a une vocation sociologique dans la description des rituels conversationnels qui structurent les échanges quotidiens.

1.3.3.2 l'ethnographie de la communication

Ce courant de pensée s'intéresse plus particulièrement aux relations entre le langage et ses contextes sociaux d'utilisation. En plus de la notion de compétence linguistique chère à CHOMSKY, HYMES ajoute la compétence communicative, qui permet à un locuteur de produire des énoncés adaptés aux contextes sociaux. L'ethnographie de la communication envisage la nécessité d'utiliser deux types de compétences : la compétence qui permet de produire des phrases grammaticalement correctes et celle qui permet de produire des phrases socialement correctes. Cette dernière s'opère en fonction de quatre dimensions:

- la compétence linguistique dont dispose un locuteur donné appartenant à une "communauté donnée de parole";

- "les types" discursifs plus ou moins codifiés (comme les débats, les interviews, les chansons...);

- les règles d'interprétation permettant de conférer une valeur communicative donnée à des items linguistiques dans un contexte social déterminé,

- les normes qui structurent les interactions.

Toute approche du discours présuppose une certaine procédure qui prend en compte aussi bien l'analyse du dire que du contexte du dire. HYMES (1984) propose à cet effet une grille d'analyse des situations de communication dont les catégories sont les suivantes :

- le cadre de l'interaction communicative qui intègre les paramètres spatio-temporels, c'est-à-dire l'ambiance psychologique dans laquelle se déroule la conversation; les participants (toutes les personnes actives ou passives présentes lors de l'interaction, définies dans leur rôle), leurs relations, etc. ;

- la finalité, c'est-à-dire le but même de l'activité de parole et le canal (qui est le moyen mis en œuvre pour communiquer), celui-ci peut être oral ou écrit; direct ou non ;

- les normes d'interaction, celles qui permettent de gérer l'interaction hors des normes



linguistiques (comportements spatiaux, gestualité, para-verbal...);

- les règles d'interprétation qui permettent de donner du sens aux comportements communicatifs par rapport aux contextes d'exécution.

1.3.3.3. L'ethnométhodologie des conversations quotidiennes

Les fondements de ce courant de pensée portent sur le sujet social, créateur de l'acte communicatif de la réalité sociale quotidienne, à travers ses savoirs, ses représentations et ses stratégies discursives pour atteindre certains buts. La recherche ne porte pas sur un acte de langage pris isolément, mais sur les suites interactionnelles à travers les compétences mises en œuvre dans la perspective d'un processus d'accomplissement des activités conversationnelles concertées qui s'établissent entre les membres d'une société dans la vie quotidienne. Les interactions sont conçues comme des activités de la vie courante qui s'accomplissent au sein de la société.

HERITAGE (1984) définit quatre postulats et des choix méthodologiques, en partant de l'hypothèse selon laquelle l'organisation et l'action sociales sont analysables en termes d'organisations structurelles déterminées par des conventions et des institutions. Ainsi, l'interaction est conçue comme une mise en scène entre des interlocuteurs qui obéissent au principe d'une causalité circulaire : les comportements de l'un agissent sur ceux de l'autre et réciproquement. C'est à travers cette relation coordonnée des deux pôles d'une conversation qu'un sujet parlant met en œuvre, dans le jeu interlocutoire, une procédure interactionnelle déterminée par des rôles préalablement établis et des règles précises dont l'application relève de la compétence communicative des interlocuteurs. Les quatre postulats définis par HERITAGE sont les suivants:

- 1) l'interaction est structurellement organisée ;
- 2) les contributions des intervenants sont orientées en fonction du contexte;
- 3) le détail de l'interaction est régi par ces deux procédés;
- 4) c'est par l'analyse des données naturelles que l'on peut le mieux appréhender les interactions.

A titre d'exemple de travaux en ethnométhodologie, on peut citer ceux effectués par SCHEGLOFF et SACKS (1973 et 1974) à propos des procédures d'ouverture et de fermeture des conversations ou encore ceux concernant l'organisation générale des conversations. Dans ces travaux, les procédures d'ouverture et de fermeture s'exécutent chacune en deux étapes:

- la procédure d'ouverture : elle comprend une première étape d'ouverture composée par une paire adjacente d'énoncés de type salutation ou appel/réponse dans une conversation



téléphonique par exemple. Les deux énoncés sont dans une relation de pertinence telle que le premier implique le second; l'unité d'analyse n'est pas la phrase, mais la séquence composée des deux unités où la première conditionne la seconde.

- la procédure de clôture : elle comprend une étape préparatoire où le locuteur utilise des formules de conclusion pour signifier à son partenaire la fin de l'échange; une étape de clôture où figurent des énoncés conventionnels sous forme de paires adjacentes (salutation de clôture).

L'organisation générale des conversations est définie par le principe d'alternance entre les interlocuteurs de la conversation qui concrétisent les tours de parole que chaque locuteur construit de manière à permettre la transaction verbale. L'alternance des tours de parole est assurée par des éléments transitionnels; le tout est gouverné par un ensemble de règles de base qui régissent la coordination des transitions. C'est essentiellement à partir de la sociolinguistique que s'est développée l'approche interactionniste aux Etats-Unis, qui a préparé d'une certaine manière le terrain à l'analyse conversationnelle en France et en Suisse.

1.3.3.4. L'approche interactionnelle en France et en Suisse

C'est à Genève (ROULET et al.) et à Lyon (KERBRAT ORECCHIONI et al.) que se développent essentiellement les analyses conversationnelles dont les sources d'approvisionnement théorique sont les conversationnistes américains.

Le discours est maintenant conçu comme une négociation, ce qui permet d'appréhender sa structure et son fonctionnement. Le modèle développé par E. ROULET (1985) et son équipe rend compte du fonctionnement du discours en construisant des liens entre les divers énoncés. La structure construite tient compte de différents niveaux d'analyse (interaction, structures, enchaînements) et surtout des relations entre ces niveaux. L'analyse comporte deux composantes : l'analyse hiérarchique et l'analyse fonctionnelle.

L'analyse hiérarchique porte sur trois niveaux fondamentaux : l'acte de langage est la plus petite unité produite par un locuteur, elle est associée à un tour de parole. L'échange est la plus petite unité composant l'interaction; et il est formé d'au moins deux actes de parole de locuteurs différents. Chaque constituant de l'échange est une intervention; celle-ci peut être simple (composée d'un seul acte de langage) lorsque le tour de parole ne correspond qu'à un seul acte de langage émis par locuteur ou de plusieurs actes dus à un seul locuteur, c'est-à-dire dans le cas d'un monologue. Une intervention peut être dite complexe si elle fait alors intervenir plusieurs transactions imputables à plusieurs locuteurs en situation de dialogue.

Les relations entre ces divers éléments, en particulier les liens entre les interventions font l'objet de l'analyse fonctionnelle, qui cherche à mettre en évidence la fonction illocutoire de



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

chaque élément d'un échange. Ainsi que les fonctions interactives qui lient les constituants de chaque intervention. Les fonctions interactives permettent d'expliquer, dans chaque cas d'intervention complexe, le rôle argumentatif d'un constituant.

La recherche de l'école de Genève qui repose sur le modèle proposé par ROULET porte d'une part, sur l'étude des stratégies mises en œuvre par les interlocuteurs, et d'autre part, sur la formation des conditions d'enchaînement et d'interprétation qui déterminent l'articulation du discours.

Deux principes conditionnent les diverses contraintes qui permettent de rendre compte de la structure et du fonctionnement du discours : la complétude interactionnelle et la complétude interactive. Selon le premier principe, tout discours oblige ses participants à satisfaire les rituels d'ouverture, de clôture et de satisfaction afin d'aboutir à un double accord permettant de clore la négociation. L'analyse de discours est envisagée d'une part suivant l'axe de négociation, c'est-à-dire la recherche d'un accord, et d'autre part selon une interprétation qui focalise l'attention sur les critères de cohésion et de cohérence. La poursuite d'un discours n'est pas toujours possible car un interlocuteur peut demander un renseignement au cours d'une conversation. C'est dire que la poursuite du dialogue nécessite des négociations secondaires afin d'aboutir. La complétude interactive est obtenue après des échanges bien négociés

L'approche conversationnelle qui fait appel aux notions de cohérence et de pertinence a été surtout développée par Jacques MOESCHLER qui s'est inspiré de la théorie cognitive de la communication ébauchée par SPERBER et WILSON (1986), à laquelle il emprunte le concept de pertinence. La notion de pertinence conditionnelle illustre le fait que ce qui relie les parties des paires adjacentes n'est pas une règle de bonne formation, mais la mise en place d'attentes spécifiques auxquelles il faudra répondre. La cohérence n'est pas vue comme principe ou cause organisationnelle de la conversation, mais comme l'effet résultant d'un certain nombre d'attentes interactionnelles. L'intérêt pour le chercheur, c'est d'analyser les procédures d'attentes employées par les participants d'une conversation. Une des conséquences théoriques pour l'analyse conversationnelle, c'est qu'à chaque occurrence d'un énoncé, certaines attentes sont prévisibles.

L'analyse conversationnelle s'est surtout développée en France à Lyon sous la direction de Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Pierre BANGE et Jacques COSNIER. L'équipe lyonnaise a introduit une dimension importante dans l'analyse conversationnelle. L'approche pluricodique de la conversation leur a permis de dépasser le cadre de l'analyse intrinsèque des unités linguistiques pour intégrer comme paramètre d'analyse les aspects acoustiques et mimogestuels qui étaient jusque-là négligés. L'équipe part de l'hypothèse de base selon laquelle le



flux conversationnel est constamment géré par les activités coordonnées du locuteur et de l'interlocuteur. Les échanges verbaux permettent de décrire l'interaction comme une construction progressive assurée par les activités conjointes et coordonnées des partenaires. Une telle perspective exige de décrire et de comparer l'ensemble des régulateurs sonores et visuels.

Le concept de régulation mutuelle rassemble les activités par lesquelles le locuteur et le récepteur en feed-back maintiennent et orientent le cours de l'interaction. La régulation résulte de l'activité surimposée et subordonnée à l'activité principale du locuteur. Elle se manifeste soit de façon non verbale par des moyens expressifs (regard, sourire...), moteurs (hochements de tête...), vocaux (murmures...); soit de façon verbale par des régulateurs (oui, ouais, d'accord, c'est vrai...). Ces régulateurs qui ponctuent toute production verbale, servent de point de repère pour celui qui écoute. Il semble que dans une conversation, le locuteur demande au récepteur de le confirmer dans son rôle, sollicite l'autorisation de continuer et vérifie que le récepteur s'intéresse au déroulement du flux conversationnel

Les concepts de *régulation* et *co-action* se trouvent au centre des travaux de l'équipe lyonnaise. Ce groupe de recherche a eu le mérite d'intégrer dans l'approche interactionnelle la prise en compte des aspects mimo-gestuels et acoustiques dans l'analyse de la conduite des interactants au cours de la conversation.

1.3.4. Dialogisme et polyphonie chez BAKHTINE

Le dialogisme qui connaît en France un succès remarquable depuis une quinzaine d'années, est emprunté à l'ouvrage du philosophe soviétique Michael BAKHTINE (1929). Ce dernier jugeait inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de "*dialogisme*" conduit BAKHTINE à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage. Le succès de cette théorie provient du fait d'avoir proposé une démarche d'analyse qui prend en compte la langue dans ses fonctions de communication et de structuration du réel. A l'origine de cette théorie, on retrouve le point de vue de BAKHTINE qui fait figure de référence majeure : *parler, c'est communiquer, et communiquer, c'est interagir.*

A l'opposé de la dichotomie *intérieur/extérieur*, BAKHTINE inverse l'ordre des déterminations en soulignant que «*ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise l'activité mentale, qui la modèle et détermine son orientation*» (1977: 122-123).



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

De cette précision se dégage la conclusion suivante «*le centre nerveux de toute énonciation, de toute expression, n'est pas intérieur, mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu*» (1977 : 134).

Ceci signifie d'une autre manière que l'expression n'est pas à appréhender comme un acte individuel, mais une activité sociale co-déterminée par tout un ensemble de relations dialogiques. En effet, pour BAKHTINE «*le dialogue, au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot "dialogue" dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit (...). Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale interrompu*» (BAKHTINE 1977: 136).

De là il ressort que toute production *monologique*, quelle qu'elle soit, est dialogue en son principe dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures. Elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répond à des attentes, implique des efforts d'adaptation et d'anticipation et peut s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire. La notion de *dialogisme* est donc l'une des composantes essentielles de ce qu'on peut appeler *la dimension interactive du langage*. Si les monologues, qui sont essentiellement des communications unilatérales, peuvent être considérés, au même titre que les productions dialogales, comme des matériaux interactifs, c'est en partie parce qu'ils relèvent du dialogisme inhérent à toute activité verbale.

Dans la théorie de BAKHTINE, la problématique du dialogue implique que tout discours, quelle qu'en soit la nature, se présente comme une reprise-modification, consciente ou pas, de discours antérieurs. Ces relations interdiscursives résultent du fait que toute forme de conscience ou de connaissance passe par l'activité discursive, de sorte que chaque discours «*(...) répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et les objections potentielles, cherche un soutien (...)* » (*ibidem*).

En d'autres termes, «*la véritable substance de la langue n'est pas constituée par un système abstrait de formes linguistiques ni par l'énonciation-monologue isolée, ni par l'acte psychophysiologique de sa production, mais par le phénomène social de l'interaction verbale, réalisée à travers l'énonciation et les énonciateurs. L'interaction verbale constitue ainsi la réalité fondamentale de la langue*» (BAKHTINE 1977 : 136).

Pour BAKHTINE, toute forme monologique ne l'est que par la seule forme extérieure,



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

mais par sa forme sémantique et stylistique, celle-ci est en fait essentiellement dialogique. Sans être de nature dialogique à proprement parler, tout discours unilatéral est dialogique, dans la mesure où il incorpore généralement plusieurs voix, imputables à autant d'énonciateurs distincts. *“Le discours naît dans le dialogue comme sa vivante réplique(...)”* (1978 :103)

La théorie du dialogisme intègre donc la notion de polyphonie. La polyphonie ou dialogisation intérieure au discours produit par un seul et même locuteur est une théorie qui s'est d'abord élaborée surtout à partir de l'étude de discours littéraires. En parlant de dialogisation intérieure, BAKHTINE qualifie cette forme particulière du discours de *“construction hybride”* de la manière suivante : *“nous qualifions de construction hybride, dira-t-il, un énoncé qui, d'après ses indices grammaticaux (syntaxique) et compositionnels, appartient au seul locuteur, mais où se confondent en réalité deux énoncés, deux manières de parler, deux styles, deux “langues”, deux perspectives sémantiques et sociologiques. Il faut le répéter : entre ces deux énoncés, ces deux styles, ces langues et ces perspectives, il n'existe du point de vue de la composition ou de la syntaxe, aucune frontière formelle. Le partage des voix et des langages se fait dans les limites d'un seul ensemble syntaxique, souvent dans une proposition simple”*.(BAKHTINE 1978 : 125-126). C'est dire que les discours monologiques *“jouent”* l'échange et miment les formes du dialogue.

Les commentateurs de la théorie de BAKHTINE

On trouve chez TODOROV (1981: 98) l'idée que le discours n'est pas une entité homogène, mais une *“entité traversée par la présence de l'autre”*. Pour cet auteur, *«Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. Seul l'Adam mythique, abordant avec le premier discours un monde vierge et encore non dit, le solitaire Adam, pouvait vraiment éviter absolument cette réorientation mutuelle par rapport au discours d'autrui»*.

Le travail de synthèse de la théorie du dialogisme réalisé par TODOROV va élargir considérablement la lecture de BAKHTINE en France et dans l'espace francophone.

Les hypothèses du *cercle de BAKHTINE* sont actuellement reprises, développées et affinées par un certain nombre de chercheurs qui l'étendent à toutes les formes de productions discursives, en vue de l'élaboration d'une théorie consistante de la polyphonie. Les outils descriptifs dont on dispose aujourd'hui permettent d'en démontrer la validité. Eddy ROULET (1985) à travers les analyses d'un certain nombre de textes *“monologiques”* (articles de la presse en particulier) démontre que de tels textes ont en fait une structure de dialogue, soit qu'ils constituent une intervention au sein d'un échange dont les autres constituants sont implicites,



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

soit qu'ils simulent une structure d'échange. BAKHTINE est l'un des théoriciens qui ont influencé d'une certaine manière l'approche conversationnelle mais dont l'apport est surtout considérable en matière de théorie du texte littéraire.

En faisant un commentaire du dialogisme de BAKHTINE, Julia KRISTEVA y introduit le mot d'*intertextualité*, elle rappelle que «*le dialogisme voit dans tout mot un mot sur le mot, adressé au mot*».

Elle soutient ensuite que tout mot est dans son essence dialogique, «*à condition d'appartenir à cette polyphonie, à cet espace intertextuel que le mot est mot plein. Le mot se disperse(...) dans l'intertextualité où se pluralise et se pulvérise le sujet parlant, mais aussi le sujet écoutant, donc nous*» (1970 : 14).

C'est dans la continuité de la démarche de BAKHTINE qu'on peut aussi évoquer les catégories forgées par Gérard GENETTE (1979 et 1985), qui ouvrent les théories de la littérature à l'analyse de discours. Cet auteur centre ensuite ses recherches sur la transtextualité qu'il définit comme «*transcendance textuelle du texte*» (1985 : 7), ou plus exactement «*tout ce qui le met (le texte) en relation, manifeste ou secrète avec d'autres textes un ordre croissant d'abstraction, d'implication, et de globalité*» (ibidem : P 8)

Dans cet ordre d'idée, l'auteur isole cinq types caractéristiques de relations textuelles qui sont : l'*intertextualité* qui se caractérise par «*une coprésence entre deux ou plusieurs textes (...) par la présence effective d'un texte dans un autre*» (ibidem : P. 9), telle que la citation par exemple,

La paratextualité qui est «*la relation (...) moins explicite et plus distante*» que le texte proprement dit entretient avec «*les indices pourtant significatifs mais souvent jugés secondaires par le lecteur non averti*», tels que les titres, sous-titres, dédicaces, préfaces...;

La métatextualité englobe «*la relation (...) de "commentaire" qui unit un texte à un autre texte dont on parle nécessairement sans le citer ou le nommer* » (ibidem : P. 11);

L'architextualité détermine «*la relation de pure appartenance taxinomique*». Ce plan textuel permet d'identifier les productions en termes de genres textuels, auxquels se rapportent les travaux de Jean Michel ADAM (1987 : 56), qui s'intéresse à «*la théorisation des formes textuelles-séquentielles de la discursivité*».

L'hypertextualité permet d'identifier «*toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte A (hypotexte), sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas plus celle du commentaire*».



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

Dans cette notion d'hypertextualité, on peut reconnaître l'écho à la théorie de BAKHTINE. En effet, dans "Palimpsestes" (1982 : 453) on retrouve cette phrase de GENETTE : « *L'hypertextualité n'est qu'un des noms de cette incessante circulation des textes sans quoi la littérature ne vaudrait pas une heure de perdue* ».

MAINGUENEAU (1991: 155), qui suggère une autre lecture des catégories de GENETTE, entend les appliquer à des productions discursives autres que littéraires. La tendance est de substituer le terme de *réinvestissement* à celui de *transformation*, pour souligner qu'en analyse de discours, la pratique *hypertextuelle* « *vise moins à modifier qu'à exploiter dans un sens destructif ou légitimant le capital d'autorité attaché à certains textes* ».

MAINGUENEAU distingue dans ce cas deux catégories opposées, *la captation* et *la subversion*, caractéristiques de l'opération discursive de *réinvestissement*.

DUCROT (1984 : 173-233) apporte une contribution à la polyphonie de l'énonciation en contestant l'unicité du sujet parlant ; il suggère de faire une distinction entre sujet parlant, locuteur et énonciateur. Pour cet auteur, le sujet parlant est l'être empirique de chair et d'os, "un élément de l'expérience"; le locuteur pour sa part est "un être du discours", qui est "responsable de l'énoncé (...) à qui réfèrent le pronom je et les autres marques de la première personne » ; l'énonciateur enfin est de « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation sans que pour autant on leur attribue des mots précis ».

Dans cette optique la polyphonie sémantique constitue le principe de base pour l'examen des questions qui se posent en analyse de discours ainsi, « *Le sens n'apparaît pas comme l'addition de la signification et de quelque chose d'autre, mais comme la construction opérée, compte tenu de la situation de discours, à partir des consignes spécifiées dans la signification* » (*ibidem* : 182).

En introduisant le concept de polyphonie énonciative dans l'analyse de discours, DUCROT souligne que « *L'objet propre d'une conception polyphonique du sens (est) de montrer comment l'énoncé signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix* » (*ibidem* 183).

À l'horizon de cette idée se dessine progressivement la distinction que l'auteur fera par la suite du sujet modal et du sujet parlant. La manifestation de ces deux sujets au cours d'une même énonciation est l'indice d'une polyphonie énonciative.

Chez Jacqueline AUTHIER-REVUZ (1982) les notions de *dialogisme* et de *polyphonie*



sont abordées sous forme *d'hétérogénéités montrées* et *d'hétérogénéités constitutives*. Pour celle-ci, «*le repérage des traces du discours inconscient dans l'analyse débouche sur l'affirmation que tout discours est polyphonique*» (1982 : 134).

Le locuteur montre les discours des autres, tout en délimitant avec insistance leurs places dans son propre discours. C'est une procédure grâce à laquelle il «*délimite, il circonscrit l'autre, et ce faisant affirme que l'autre n'est pas tout* » (1982 : 144).

La remarquable théorie de BAKHTINE est aussi exploitée au GRELIS de l'université de Besançon sous la *dramatisation discursive* qui envisage en plus des deux pôles de la communication, l'instance d'un tiers-parlant qui constitue désormais un autre axe de l'analyse. L'hypothèse dominante de cette recherche dirigée par Jean PEYTARD repose sur la formule «*Toute "mise en mots" du Tiers-parlant, comme acte de discours "relaté", comporte une attitude évaluative de la parole relatée*» (1992 : 75).

Ce parcours succinct montre toute l'importance de la pensée de BAKHTINE qui a nourri de sa théorie l'évolution du champ de l'analyse de discours.

1.3.5. L'approche sociolinguistique

La sociolinguistique est considérée comme un champ d'investigation qui étudie la variété des usages linguistiques dans une communauté linguistique. Son objet d'étude s'applique à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse de discours, les jugements que les communautés portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques. Depuis environ vingt ans la sociolinguistique englobe l'étude du langage dans son contexte socioculturel. Elle considère que l'objet de son étude ne doit pas être simplement la langue comme système de signes ou de compétence comme système de règles.. C'est ainsi que certains chercheurs essaient d'élargir le champ d'investigation de la sociolinguistique. Parmi eux, on peut citer GUMPERZ, LABOV, GOFFMAN, BOURDIEU, etc.

1.3.5.1. La sociolinguistique interactionnelle de GUMPERZ: une approche interprétative du discours

GUMPERZ est l'un de ceux qui ont apporté un souffle nouveau à l'approche sociolinguistique du discours ; ce qui focalise l'attention de cet auteur, c'est de «*découvrir les liens jusqu'ici non étudiés entre la perception des signes de surface et l'interprétation*» (1989 : 5).



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

En substituant à la grammaire du locuteur idéal de CHOMSKY une grammaire de la communauté linguistique, GUMPERZ (1971, 1974) a traité de la diversité linguistique que manifeste une population locutrice en fonction des grandes catégories de différenciation sociale que sont : l'âge, le sexe, le niveau de formation, la position économique, l'origine et la race. Dans cette perspective, GUMPERZ fonde une sociolinguistique de l'auditeur interprétant qui porte son attention sur les malentendus conversationnels.

GUMPERZ distingue, tout d'abord, les effets de sens de l'interprétation et de l'effet de communication. Il pose ensuite que l'interprétation est toujours *“une question d'inférence conversationnelle”*. L'objet théorique de GUMPERZ s'appuie sur les maximes conversationnelles de GRICE. C'est pourquoi, en prenant position par rapport à la théorie de l'inférence, GUMPERZ affirme que sa méthode de travail consiste à *“regarder les échanges verbaux comme donnant des inférences au niveau des discours fondés sur la contextualisation, plutôt simplement organisés selon des suites d'actes de discours reliés en séquences”*.

Pour cet auteur, les différences/divergences d'interprétation proviennent du fait que dans les contacts sociaux, les interactants appartiennent à des univers symboliques différents, même si en apparence, ils parlent la même langue et partagent des compétences langagières identiques. Les diverses incompréhensions et malentendus qui surviennent au cours d'une interaction verbale sont dus à la manière différente de percevoir les indices discursifs de signifiants. Chaque indice suggère une interprétation, qui à son tour met en lumière tel indice non perçu jusque là par l'auditeur. C'est dire que le processus de découverte des indices correspond à la manière dont les participants à une conversation co-construisent et co-interprètent leurs performances langagières. Les indices discursifs qui sont perçus par les protagonistes de la communication *“font le contexte du discours”*.

Tout ceci est défini par cet auteur de la manière suivante : *“J'entends par contextualisation l'emploi par les locuteurs/auditeurs, des signes verbaux et non verbaux qui relie ce qui se dit à un moment donné et en un lieu donné à leurs connaissances du monde”* (1989 : 9).

En partant des indices perçus et produits différemment et des interprétations manifestement divergentes qui peuvent en résulter, GUMPERZ tente d'établir une relation entre ces indices et des valeurs significatives diverses. Dans ce va-et-vient entre forme et sens constitué, le travail de l'analyste consiste à statuer sur la valeur suggestive de l'indice d'interprétation en vue d'identifier les causes de difficulté d'intercompréhension qui sont imputables à :

- certains éléments prosodiques qui montrent l'existence sociolinguistique d'une variété



dans les usages,

- dans l'univers symbolique, la vision du monde des protagonistes de la communication met en jeu des présupposés socioculturels.

Selon GUMPERZ, l'interprétation que l'auditeur fait du discours résulte de la manifestation simultanée d'un ensemble d'indices conversationnels. On peut citer, par exemple, la connotation particulière d'un mot, la forme morpho-syntaxique dans sa composante prosodique ; tout peut servir à signaler le sens que veut donner un participant à la conversation. Dans la pensée de GUMPERZ, puisque *“parler c'est interagir”*, *“il faut alors focaliser son attention sur l'étude de l'interaction, la manière dont se joue la compréhension dans ce contexte langagier”* (1989 : 13).

La notion de contextualisation qui occupe une place centrale dans cette théorie agit, selon GUMPERZ, à deux niveaux :

- la prosodie, par laquelle l'auteur entend : l'intonation, le changement de ton, l'accentuation, les pauses, etc., ces éléments qui jouent le rôle de signal expriment les sentiments et les attitudes des interactants. Le rôle de la prosodie est d'une importance toute particulière pour l'analyse de la conversation. En effet, selon cet auteur, c'est la prosodie qui permet aux participants de découper le flux verbal en unités de base du message, ce qui sous-entend à la fois l'interprétation et le contrôle de l'échange des répliques ou les stratégies de changement du locuteur, qui sont essentiels au maintien de la conversation.

- le choix du code dans l'option du répertoire linguistique, par exemple, l'alternance codique ou stylistique, les variables morphologiques, sociolinguistiques permettent d'étudier selon des méthodes quantitatives au niveau du groupe ou supra-individuel les processus d'inférence. L'étude de ces variables peut porter sur le fonctionnement des routines d'ouverture ou de clôture de la communication et le choix des expressions métaphoriques.

L'étude de ces divers niveaux permet d'éclairer, mettre en valeur ou faire ressortir le rôle de chacun dans la contextualisation du processus discursif. Cette contextualisation qui intervient au niveau du type d'activité signale sur quoi porte l'interaction à une étape donnée. Elle peut entraîner la prédication sur ce qui va suivre au-delà de la séquence immédiate. Les diverses inférences qui résultent de l'acte de prédiquer fournissent des informations sur la construction possible des tours de parole, la distinction entre connaissances partagées et informations nouvelles.

1.3.5.2. L'approche variationniste de LABOV



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

D'autres chercheurs, tel LABOV, soutiennent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description; ils tentent d'appréhender le langage comme activité socialement localisée dont l'étude se mène sur le terrain.

En adoptant la démarche qui consiste à retrouver le social dans le linguistique, le chercheur considère que les situations linguistiques ne peuvent être résolues qu'en faisant appel à des variables sociales. Ainsi LABOV (1976) constate que l'appartenance d'un sujet à une communauté linguistique le rend capable d'une maîtrise structurée de différents sous-systèmes. La variable se manifeste à deux niveaux: la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur), la variation sociale (les différents usages de différents locuteurs au plan de la communauté).

Avec LABOV, des méthodes de plus en plus raffinées, en particulier le concept de règles variables ouvrent la sociolinguistique à des applications nouvelles. Elles ont permis notamment d'étudier les interrelations entre d'une part les variables à différents niveaux de la structure grammaticale et leur environnement linguistique et d'autre part les facteurs sociaux qui contraignent leur usage. Les enquêtes de LABOV lui ont permis de dégager des comportements gestuels, des habitudes langagières et phonétiques qui sont soumises à des variations en fonction des milieux sociaux. Ces méthodes apportent ainsi des perspectives intéressantes sur les processus de changement considérés jusqu'alors comme inaccessibles à la recherche systématique. Elles proposent des projections diverses, des relations qui lient les énoncés en séquences conversationnelles.

Pour LABOV, il y a deux types de règles de discours: des règles d'interprétation et des règles de mise en séquences conversationnelles qui relient les actions entre elles. La forme des règles de discours est indépendante de la nature particulière des propositions affirmées. Il s'agit au contraire de relations variables qui unissent les unités linguistiques aux actions préparées ou interprétées. Ces règles font en outre référence à certaines conventions tacites à propos des relations sociales ; les savoirs partagés, les rôles de locuteur, de destinataire et de public, les droits et les obligations qui s'attachent à ces rôles et à toutes les autres formes de contrainte.

1.3.5.3. BOURDIEU: les rituels sociaux

Pour BOURDIEU (1982), tout acte de langage autorisé, sa rhétorique, sa syntaxe, son lexique, sa prononciation même, n'ont d'autre raison d'être que de rappeler l'autorité de son auteur. Le style est en ce cas un élément de l'appareil par lequel le langage vise à produire et à imposer la représentation de sa propre importance et contribue ainsi à assurer sa propre



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

crédibilité. L'ambition même de l'acte d'autorité trouve son fondement dans le groupe qui a mandaté le pouvoir au chef et dont la mise en œuvre efficace est subordonnée à tout un ensemble de conditions, celles qui définissent les rituels sociaux. Mais le plus important est peut-être la réussite de ces opérations de “*magie sociale*” que sont les actes d'autorité. Les rituels sont subordonnés à un ensemble systématique de conditions interdépendantes qui composent la communication politique.

BOURDIEU traite le monde social comme un univers d'échanges symboliques et considère l'acte de communication comme une action destinée à être déchiffrée au moyen d'un code culturel qui régit les interactions symboliques. Les rapports de communication linguistique sont aussi des rapports d'interaction symbolique qui impliquent la connaissance et la reconnaissance qui actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs.

Tout acte de parole, et plus généralement, toute action est une conjoncture, une rencontre de séries causales indépendantes : d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine tendance à parler, à dire des choses déterminées et une certaine capacité de parler (capacité linguistique d'engendrer des discours). Toute la théorie de BOURDIEU se résume à la capacité sociale de l'homme politique d'utiliser adéquatement ses talents oratoires, de les adapter à une situation déterminée. Le modèle de la production et de la circulation linguistiques comme relation entre l'habitus linguistique et les marchés sur lesquels les acteurs politiques offrent leurs produits, constitue le noyau de la théorie de BOURDIEU.

1.3.6. L'École Française d'analyse du discours

C'est plus précisément dans les années soixante qu'un mouvement fondateur de la pratique française de l'analyse de discours animé par DUBOIS et SUMPFF ouvre le numéro treize de la revue *Langages*, intitulé “*analyse de discours*”, avec la traduction de l'article “*Discourse Analysis*” de HARRIS paru aux États-Unis en 1952. L'analyse de discours est née du confluent de la linguistique structurale, de la psychanalyse de LACAN et du marxisme de ALTHUSSER, dont les questionnements (idéologiques) et les objets (théorie du pouvoir, luttes sociales et politiques) sont la base de l'analyse du discours des chercheurs français, héritiers et adaptateurs du modèle forgé par HARRIS. Les événements de mai 1968 cristallisent les préoccupations des chercheurs sur le discours politique. Parallèlement à cette première orientation, Jean-Paul FAYE articule, à la même époque, dans la revue *Change* des recherches sur la relation discours-pouvoir, plus proche de la grammaire générative de CHOMSKY.



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

Les thèses de HARRIS constituent le projet sémiotique de GREIMAS (1966) qui porte sur le repérage et l'examen des règles logico-sémantiques qui échappent au cadre formel de la phrase, et favorisent la mise sur pied de la revue *Semiotica*. La formation de la *Société d'Etude de la Linguistique Française* compte parmi ses animateurs Jean DUBOIS, J.C. CHEVALIER, Henri MITTERAND, etc. L'année 1962 qui voit naître la revue *Langages* apporte un élan novateur à des chercheurs comme BARTHES, POTTIER, QUEMADA. Parallèlement aux recherches de l'équipe de DUBOIS à l'Université de Paris, l'École Nationale de Saint-Cloud développe autour de Maurice TOURNIER la lexicométrie politique, méthode fondée sur l'analyse statistique des données. La revue *Mots* constitue le principal organe de diffusion de cette approche.

A l'université de Paris VII, en association avec le laboratoire de psychologie sociale du CNRS, Michel PÊCHEUX, influencé par la théorie d'ALTHUSSER, élabore une théorie du langage à partir de l'analyse automatique du discours. En 1969 Michel FOUCAULT, dans son ouvrage *Archéologie du savoir* ouvre de nouvelles voies à l'analyse de discours, en s'interrogeant sur les rapports entre pratiques discursives et pratiques sociales.

L'approche sociolinguistique a été marquée en France par l'analyse des discours sociaux et particulièrement l'analyse du discours politique. La parole de l'homme politique peut donner lieu à une étude de la communication politique, soit par le biais de la sociologie qui va s'attacher aux canaux et codes, soit à l'aide d'une analyse linguistique des messages politiques eux-mêmes. Analyser un discours politique, c'est aussi aborder le problème du sens et de la signification du contexte situationnel et du sujet parlant. Le discours est une conduite sociale dans la mesure où locuteurs et auditeurs sont déterminés en tant que produits sociaux, mais aussi les buts de l'allocution sont socio-historiques. Devant la variété des objectifs, l'analyse du discours politique en France a emprunté des parcours variés.

Une approche lexicale : Le discours étant fait de mots, l'analyste adopte une approche lexicale. Il part de l'hypothèse du rapport entre appartenance politique et vocabulaire. Cette étude du vocabulaire du discours politique fait appel à la statistique lexicale (lexicométrie), à l'informatique (analyse automatique) et aux concepts de la sémantique (connotation, relation sémantique, analyse sémique, présupposition et implicite...). On peut se reporter à l'ouvrage de D. MAINGUENEAU (1976) (intitulé *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*) qui donne une idée d'ensemble des différents travaux relatifs à l'analyse du discours politique en France. Cette approche lexicale n'atteint qu'un aspect limité du fonctionnement d'un discours : le lien entre des unités isolées dans la perspective structuraliste des champs sémantiques.



Une approche syntaxique ; l'intérêt est porté sur les constructions dans lesquelles les unités se combinent, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent les mots. Cette approche s'inspire du distributionnalisme de HARRIS. Le discours est pris sous la forme la plus intuitive d'un énoncé qui dépasse le cadre de la phrase. La théorie s'oriente vers une cohérence textuelle qu'on peut découvrir par segmentation et classement.

L'analyse automatique du discours introduite par Michel PÊCHEUX (1969) se propose de rallier les discours à l'idéologie de leur époque. Grâce au stockage des données sur ordinateur, un travail d'analyse automatique des constantes sémantiques et des formations "imaginaires" est entrepris. De nos jours, avec le développement de l'informatique, cette approche a connu un souffle nouveau. En effet, les objectifs de la recherche statistique dépassent le cadre étroit de la fréquence des occurrences des composantes principales pour s'intéresser aux réseaux associatifs qui se tissent entre les mots dans les textes.

Cette nouvelle donnée de l'analyse du discours a, par ailleurs, connu de brillants résultats à l'École de Saint-Cloud avec l'équipe de recherche du Laboratoire en lexicométrie dirigée par Maurice TOURNIER. On reconnaît à cette méthode d'analyse le développement de la sémiotique des textes littéraires au Groupe de Recherche en Linguistique-Informatique et Sémiotique (GRELIS) de l'Université de Franche-Comté. Les résultats très encourageants qui résultent de l'application de l'analyse factorielle des correspondances dans la réflexion menée sur les textes littéraires et politiques nous ont conduit à utiliser les instruments d'analyse mis à notre disposition par le GRELIS pour effectuer nos travaux de recherche.

Après cette longue période d'analyse du discours centrée sur l'approche lexicale des discours sociaux qui d'ailleurs a connu des parcours variés, la sociolinguistique a rompu avec la tradition, dans la mesure où l'axe de recherche s'est déplacé. Elle devient peu à peu une sociolinguistique interactionnelle dont la préoccupation est l'étude du sens social des rituels de la vie ordinaire. Elle veut appréhender le langage tel qu'il fonctionne dans les communications sociales. En effet, la sociolinguistique interactionnelle considère que les échanges langagiers les plus ordinaires de la vie quotidienne sont des activités socialement structurées, ce qui signifie que leur approche peut se constituer un objet d'étude. Tout discours oblige ses participants à satisfaire des rituels d'ouverture et de clôture afin d'aboutir à un double accord permettant de clore la négociation. L'intérêt s'est peu à peu porté sur le caractère oral de la parole dans la mesure où la conversation est avant tout orale.

L'évolution de la sociolinguistique, brièvement exposée ici, a été rapide ; elle s'est



accompagnée d'une redéfinition et d'un nouveau positionnement de son objet, et de ses concepts descriptifs et méthodologiques. Il en résulte que l'analyse de la conversation est en plein développement, elle s'est enrichie au cours de ces dernières décennies des contributions issues d'un grand nombre de courants. On peut dire que cette approche tend à prendre son autonomie par rapport au vaste champ de l'analyse du discours.

1.3.7. L'approche pragmatique

Nés du confluent de plusieurs disciplines, les concepts de la Pragmatique empruntent plusieurs directions. La Pragmatique est loin de se constituer en discipline autonome et unifiée car aucun consensus ne s'est installé entre les chercheurs quant à sa délimitation, ses hypothèses et même sa terminologie. La Pragmatique constitue un riche carrefour interdisciplinaire pour linguistes, logiciens, sémioticiens, philosophes, psychologues et sociologues. La diversité des courants qui l'ont alimentée fonde en même temps sa richesse. Il en résulte que vouloir présenter une théorie générale de la pragmatique au point de tenter une synthèse s'avère très difficile. C'est pour cette raison que nous nous contenterons dans cette partie de donner quelques repères utiles, de manière aussi claire que possible.

Certains entendent par *pragmatique*, surtout "*la praxis*", c'est-à-dire la tâche d'intégration du comportement langagier dans une théorie de l'action. D'autre l'appréhendent dans un rapport avec la communication, voire toute espèce d'interaction entre les organismes vivants. Pour d'autres encore, la Pragmatique doit traiter principalement de l'usage des signes. Pour d'autres enfin, elle est la science de l'usage linguistique en contexte ou plus exactement l'usage des signes en contexte. Toutes ces orientations de l'objet d'étude de la pragmatique résultent des réflexions conduites par quelques auteurs que nous présentons ci-dessous :

La définition de la pragmatique qui semble la plus ancienne est celle de MORRIS (1938), présentée par ARMENGAUD (1985 : 5) «*La pragmatique est une partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers*»

MORRIS précise qu'étant donné que la plupart des signes ont pour interprètes des organismes vivants, on pourrait assigner à la pragmatique l'étude des aspects biotiques de la sémiotique. Il entend par-là des phénomènes psychologiques, biologiques et sociologiques qui sont liés au fonctionnement des signes. Dans ce cas, la pragmatique présuppose la syntaxe et la sémantique car c'est parce qu'on envisage l'étude de la relation entre les signes d'une part, et d'autre part entre les signes et les choses, pour appréhender les rapports qui unissent les signes



aux interprètes.

Pour DILLER et RÉCANATI (1979) «*la pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive*». Selon ces deux auteurs, le sens d'une unité linguistique ne peut se définir que par son usage dans le discours.

La définition qui nous semble la plus satisfaisante de la pragmatique est celle que propose Francis JACQUES (1979) : «*la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif et social*».

Le langage est conçu comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées. Il s'agit de l'ensemble des conditions de possibilité du discours, c'est-à-dire des relations qui s'établissent entre les signes et leurs usagers d'une part et d'autre part, entre les phrases et les locuteurs. L'originalité de l'approche pragmatique réside dans ses concepts fondamentaux qui ne relèvent ni à proprement parler de la linguistique, ni de la philosophie. Ces concepts fondamentaux sont :

- le concept d'acte

Le langage ne sert ni simplement, ni seulement à représenter le réel, mais à accomplir des actes. Parler c'est agir sur autrui. Cette conception met en avant les effets que les discours exercent sur les locuteurs-auditeurs. A ce niveau l'attention est focalisée sur la dimension interactive et interactionnelle que toute production langagière présuppose. La pragmatique a donc deux tâches : définir les actes de langages c'est-à-dire caractériser les traits du contexte, déterminer quelle proposition est exprimée par un énoncé donné.

Le problème des actes de langage est de trouver les conditions nécessaires et suffisantes pour la réussite ou simplement l'accomplissement normal d'un acte de langage. Ces conditions comportent la présence ou l'absence de certains traits dans le contexte où l'acte de langage est produit (intention du locuteur, savoirs, croyance, attentes, effets,...).

- le concept de contexte

Le contexte, c'est la situation concrète dans laquelle le discours est émis; il englobe tous les paramètres que sont : le lieu, le temps, l'identité et la nature des relations qui unissent les partenaires. En un mot, il s'agit de tout ce que l'on a besoin de savoir pour comprendre et évaluer un discours. L'objet de la pragmatique serait de traiter des rapports les plus généraux



entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes de production. Le contexte englobe les individus existant dans le monde réel. C'est l'identité des interlocuteurs, leur environnement physique et social, le lieu et le temps où les propos sont tenus.

- le concept de performance

Par performance, il faut entendre l'accomplissement de l'acte en contexte, tout en ayant l'idée que soit la compétence des locuteurs (savoirs partagés, règles grammaticales) s'y actualise, soit qu'on puisse envisager l'idée d'une intégration dans l'acte de parler de la notion plus compréhensible de compétence communicative.

Du confluent pluridisciplinaire dans lequel s'est constituée la pragmatique, on peut retenir trois courants principaux de pensée:

1- La pragmatique apparaît comme l'une des composantes de la sémiotique ; elle étudie les symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions dont le sens est tel que leur référence varie avec les circonstances de leur usage. La relation du signe et de l'interprète est prise en considération dans la mesure où elle affecte la relation entre le sujet et l'objet. Cette démarche est inspirée de la théorie de PEIRCE.

2- l'approche pragmatique est aussi tributaire de la théorie des actes de parole développée par AUSTIN et SEARLE. La théorie des actes de langage prend son point de départ dans la conviction que l'unité minimale de la communication humaine, c'est l'accomplissement de certains types d'actes (illocutoires et perlocutoires). L'acte illocutoire c'est ce que l'on fait en parlant, alors que l'acte perlocutoire se justifie en terme d'effet recherché: parler c'est agir. La perlocution, c'est l'effet qui est produit par le propos sur l'allocataire.

3- la pragmatique recueille l'héritage de la linguistique de l'énonciation développée par BENVENISTE. La pragmatique linguistique définit le sens d'un acte de langage par sa fonction communicative, donne une image du sens centrée sur sa fonction énonciative. Il ressort que l'acte de parole est un acte de nature particulière, qui est l'acte d'énonciation.

Après ce bref parcours rétrospectif des théories qui ont concouru à la constitution de la pragmatique, il apparaît que cette discipline ouvre la voie à la recherche dans le discours oral. Malgré la non délimitation de son champ d'application, la pragmatique est une discipline vivante qui, dans un proche avenir, peut occuper une place de choix dans l'analyse du discours. En partant de l'idée que *parler, c'est d'une certaine manière, agir sur l'auditeur*, la Pragmatique nous offre en quelque sorte les outils nous permettant de mieux observer la façon



dont un orateur exerce de l'autorité sur ses auditeurs au moyen de son discours.

1.3.8. L'approche sémiotique

L'approche sémiotique résulte du confluent de deux courants principaux de pensée : la sémiologie née d'un projet de Ferdinand De SAUSSURE et la sémiotique qui s'est constituée en discipline avec l'œuvre de PEIRCE.

Dans le premier cas, la sémiologie est annoncée par De SAUSSURE, mais celui-ci agit en linguiste et non en philosophe. Il a besoin de la sémiologie pour y inscrire la linguistique *“la langue est un système de signes exprimant des idées et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires...”* . Elle est seulement le plus important de ces systèmes. Selon Ferdinand De SAUSSURE, on peut concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale; elle sera nommée la sémiologie. La linguistique n'est qu'une partie de cette science plus générale. L'apport direct de de SAUSSURE à la sémiologie non linguistique s'est limité à ces phrases, mais elles ont joué un grand rôle. Cette définition de la sémiologie de de SAUSSURE fera l'objet d'une polémique à partir de laquelle naîtront deux tendances :

- d'une part ceux qui soutiennent que la sémiologie englobe la linguistique et d'autre part ceux qui pensent qu'elle n'est qu'une partie de la linguistique. Roland BARTHES souligne par exemple l'actualité des recherches en sémiologie à une époque de développement de la communication de masse. Mais la *“pauvreté”* des champs d'application de la sémiologie (code de la route, sémaphore) amène BARTHES à noter que chaque ensemble sémiologique important demande à passer par la langue *“tout système sémiologique se mêle de langage”*. Ainsi la sémiologie serait une branche de la linguistique et non l'inverse. Pour Georges MOUNIN, la sémiologie est l'étude de tous les systèmes de signes autres que les langues naturelles.

- d'autre part, la sémiotique reprend le projet de la sémiologie de de SAUSSURE ; mais à la différence, elle refuse de privilégier le langage et la société. La sémiotique s'assigne comme objet d'être la théorie générale des modes de signifier. Le terme *sémiotique*, dans son emploi moderne, est d'abord utilisé par PEIRCE. La sémiotique qu'envisage cet auteur est une science des signes.

Pour PEIRCE, l'homme pense par les signes car la seule pensée que nous connaissons est la pensée des signes ; mieux, elle est signe. Une des propriétés du signe est de toujours renvoyer à un autre signe. Ainsi la pensée elle-même est un signe, qui renvoie à une autre



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

pensée, laquelle est son signe interprétant. Ce dernier renvoie encore à une autre pensée qui l'interprète en un processus continu et infini. L'homme lui-même est un signe. Quand nous pensons, nous sommes des signes. La sémiotique de PEIRCE est loin d'être une discipline empirique ; ses fondements sont réflexifs et philosophiques.

La Sémiotique de PEIRCE est triadique en ce sens que sa conception du signe repose sur les trois éléments suivants :

- le matériel signifiant: support, véhicule, trait perceptible et pertinent;
- le signifié ou le représenté;
- l'interprétant, qui n'est pas identique à l'interprète, lequel est un individu empirique.

L'interprétant selon PEIRCE est un élément constitutif du signe ; acception plus étroite, la relation pragmatique entre un signe et un autre (son interprétant) est toujours aussi un signe (qui aura lui aussi son interprétant). On pourrait illustrer ce processus de conversion entre le signe et l'interprétant par les rapports qu'entretient un mot avec les termes, qui dans le dictionnaire, le définissent : synonymie ou périphrase, tous les termes dont on peut à nouveau chercher la définition, qui ne sera jamais composée que de mots. Le signe est un signe à moins qu'il ne puisse se traduire en un autre signe dans lequel il est pleinement développé.

PEIRCE est celui qui a fait des signes et de la circularité des signes, le noyau de la conception sémiotique. C'est à partir de celle-ci que le langage sera compris comme un paradigme à partir duquel s'élabore la communication et où le sens sera fonction de l'usage.

On doit à PEIRCE deux distinctions importantes pour l'analyse du langage en général et pour l'analyse pragmatique en particulier : la distinction entre une expression considérée comme type et les occurrences de cette expression ; la sémiotique pragmatique s'intéresse spécifiquement à tout ce qui est fonction de l'occurrence d'un signe et la distinction entre le signe-index, le signe-symbole et le signe-icône. Un signe est un symbole si ce qu'il représente lui est associé par convention. C'est le cas des signes du langage et des codes culturels en général. Plus exactement, la convention associe au signe un signifié et chaque occurrence du signe actualise cette association. Le symbole selon PEIRCE recouvre l'arbitraire du signe saussurien. Un signe est un index si chacune de ses occurrences est liée existentiellement, comme la fumée et le feu, le symptôme et la maladie, la trace et le passage. Enfin le signe-icône partage, avec ce dont il est signe, quelques propriétés, mais pas toutes. On peut citer à titre d'exemples les plans, les photos, les maquettes.

La tripartition symbole-icône-index a une valeur sémiotique générale. Toutefois la mise en évidence d'un signe indexical a une application linguistique: la référence comme "je", "ici",



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie

<http://www.chaire-mcd.ca/>

“maintenant”, se détermine en fonction du contexte existentiel de profération. Toute une partie de la sémiotique les étudie en tant que symboles indexicaux ; c'est là le point de convergence entre la linguistique de l'énonciation, la pragmatique linguistique et la sémiotique.

En France, sous l'impulsion de Claude LEVY-STRAUSS, Roland BARTHES et GREIMAS, la sémiologie s'est tournée vers l'étude des formes sociales qui fonctionnent “à la manière du langage” (systèmes de parenté, mythe, mode...) et vers l'étude du langage littéraire. Les sémioticiens ont imprimé un nouvel élan aux recherches en assignant à la sémiotique l'étude narrative du texte comme pratique signifiante. La sémiotique se définit alors comme l'étude des pratiques signifiantes prenant pour domaine le texte.

L'analyse narrative du récit a pour corollaire l'analyse de discours. La pratique signifiante apparaît comme sens articulé, c'est-à-dire comme signification et comme discours sur le sens, c'est-à-dire que la généralisation de la signification ne passe pas d'abord par la production des énoncés et leur combinaison en discours; elle est relayée, dans son parcours, par des structures narratives et ce sont elles qui produisent le discours sensé, articulé en énoncés. L'intérêt de plus en plus large manifesté depuis quelques années pour les études de narrativité, de lecture de texte et de l'image est à mettre en parallèle avec les espoirs de voir naître une sémiotique qui se rapproche de plus en plus des autres approches en analyse de discours. L'enrichissement méthodologique de l'analyse narrative et la possibilité de l'appliquer aux médias (presse écrite, radiophonie, télévision), au cinéma ouvrent la voie à une **sémiotique du discours**. Le discours est situé dans le domaine des messages mixtes pluricodés où se mêlent en effet le son et l'image, le scriptural et le musical. A ce niveau il y a un tressage qui fait appel à une analyse sémiotique singulière, puisque du discours s'exprime dans la mise en relation de ses constituants disparates : des paroles, des sons et des images. L'analyse d'un tel discours oblige l'observateur à se mettre dans une mobilité constante qui consiste à enregistrer, écouter, regarder.....

Avec les médias radiophoniques et télévisuels, on quitte le champ de l'écrit, jusqu'ici unique objet de la sémiotique, pour travailler sur des échanges verbaux, tout au long desquels la narrativité s'exprime. Tous les schémas formels d'analyse du récit portent sur des dialogues. L'analyse sémiotique se glisse dans les approches interactionnelles et conversationnelles où elle trouve son objet d'analyse.

En élaborant une théorie de la circulation des signes, les sémioticiens fournissent un modèle d'analyse qui nous servira de source d'inspiration pour conduire des réflexions sur les relations d'attirances que tissent les mots dans le discours politique.



LES TEXTES DE MÉTHODOLOGIE

Alpha Ousmane BARRY

Chaire de Recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie
<http://www.chaire-mcd.ca/>

En conclusion, nous pouvons déduire qu'avec ce bref parcours des approches en analyse du discours, nous avons jeté les bases théoriques qui serviront d'outils de travail aux réflexions sur le discours politique.